

Procès-verbal – réunion web
Comité de Direction
Jeudi 28 mai 2020

Le Président **AUGEY** ouvre la séance à 18h30.

Présents : MM GUAGLIARDI L – GUAGLIARDI P - LALANNE - TACHON - LUMALE - Mmes DANTHEZ - BRETHES - MM DELAUNAY - LEE - LOUSTALOT - SOUBIEILLE - -

Excusés : Mme PORTRON - MM CHEVALIER, GACHIE, LESCA, SAINT-MARTIN, STINAT, THIBAUT, VIELLE

Assistent : MM FERRADOU, Directeur et COURROUYAN, Directeur Adjoint.

Préambule :

En ouvrant cette réunion du Comité de direction en visio conférence, le Président renouvelle les condoléances du football landais :

- A Monsieur Bernard THIBAUT, à la suite du décès de sa maman
- Au club du SAINT-PAUL SPORTS, à la suite du décès de Monsieur Jean-Paul SADAQUI, dirigeant

Le Président se dit d'autre-part très heureux de retrouver le Directeur et le Directeur Adjoint qui assistent à cette réunion, avec voix consultative.

Relevés de décisions du Bureau, réunions web des 30 avril et 14 mai 2020

Sur proposition du Président et après avoir entendu quelques explications complémentaires sur divers sujets abordés au cours des travaux, le Comité de direction homologue les relevés de décisions du Bureau, réunions web des 30 avril et 14 mai 2020.

Ces relevés de décisions seront diffusés prochainement sur le site Internet du DLF

Informations nationales et régionales

Le Président fait un compte-rendu des réunions nationales et régionales auxquelles il a participé en sa qualité de membre du Bureau du Collège des Présidents de District et de membre du Comité de direction de la Ligue de football Nouvelle Aquitaine.

Les procès-verbaux de ces réunions seront diffusés sur les réseaux de la FFF et de la LFNA.

Homologation des classements des championnats départementaux de Jeunes, saison 2019/2020

Sur proposition du Pôle des Activités Sportives, le Comité de direction procède à l'homologation des classements des championnats départementaux de Jeunes, saison 2019/2020. Compte-tenu du contexte particulier de cette fin de saison, il ne sera pas attribué de titre de « Champion des Landes ».

Suivant les préconisations fédérales et régionales, les clubs ci-après sont proposés à l'accession dans les championnats régionaux de Jeunes, niveau R2, saison 2020/2021 :

- U13 : LABENNE OSC
- U15 : LABENNE OSC
- U17 : FC BORN

Organisation des compétitions, saison 2020/2021.

Sur proposition du Pôle des Activités Sportives, le Comité de direction adopte l'organisation des compétitions de la saison 2020/2021, dans les conditions suivantes :

- **Jeunes, niveau Ligue** – cf CR du CD de la LFNA du lundi 25 mai 2020 –
 - o Suppression du championnat U19 R2
 - o Création d'un championnat U19 inter-départemental 40/64 (possibilité d'y intégrer 3 U20)
- **Jeunes, niveau départemental**
 - o Les 1ères phases U13, U15 et U17 accès LFNA seront constituées d'une poule unique de 10 clubs maximum
 - Admission sur dossier suivant le système en cours en LFNA
 - o Suppression du championnat départemental U17

- Création d'un championnat départemental U18
 - Possibilité d'y faire jouer des U16, U17 et U18
- **Seniors niveau départemental**
 - 1 poule de D1 à 14 clubs
 - 2 poules de D2 à 12 clubs
 - 3 poules de D3 à 10 clubs
 - 1 ou plusieurs poules de D4 en fonction des engagements
- **Féminines**
 - Cf document validé en CD de la LFNA le lundi 25 mai 2020
 - Maintien d'un championnat à 8 seniors inter-départemental 40/64
 - Pas de championnat à 11
- **Une réunion des deux Pôles des Activités Sportives 40/64 sera prochainement programmée.**
- **Les documents d'engagement pour la saison 2020/2021 seront adressés aux clubs après adoption des tarifs par le Comité de direction.**

Assemblée Générale Elective

Le Président rappelle la décision du Comité Exécutif de la Fédération Française de Football qui, dans sa réunion du vendredi 03 avril 2020, a adopté un nouveau calendrier électoral pour le football français en raison de l'impossibilité d'organiser dans des conditions satisfaisantes le processus électoral initialement prévu à partir du mois de juin.

Sur proposition du Président et au vu des recommandations fédérales et des dispositions prises en conséquence au niveau régional, le Comité de direction décide :

- De convoquer l'Assemblée Générale Elective pour le samedi 12 septembre 2020 à 10h à Tartas (salle à préciser)

Le vote électronique sera utilisé au cours des travaux de cette Assemblée Générale

L'appel à candidature sera diffusé sur les réseaux à compter du 02 Juillet 2020

La déclaration de candidature devra être formulée au plus tard le 12 août 2020.

CAPLANDES

Fin de la convention de mise à disposition signée par l'Etat le dimanche 31 mai 2020
Un état des lieux avec remise des clés sera effectué avec la Préfecture des Landes et la Croix Rouge (date à déterminer)

Réouverture prévisionnelle du Centre à la clientèle : Lundi 20 Juin 2020

Perspectives économiques :

- Chiffre d'affaires égal à 0 sur la période du 15 mars au 30 Juin 2020
- Réservations sur les mois de Juillet et Août en cours de consolidation
- Stages FOOTLAND : Dans l'attente de nouvelles directives gouvernementales et fédérales, le Comité de direction décide du maintien de ces stages vacances programmés début Juillet.

Réouverture du Centre Administratif

Sur proposition du Président délégué, le Comité de direction décide de la réouverture au public du Centre Administratif, 725 rue des Violettes à Tartas, dans les conditions suivantes :

A partir du mardi 02 Juin 2020 et pour une période d'un mois, dans le respect du protocole sanitaire en vigueur sur le Centre départemental depuis le lundi 18 mai 2020 :

- Mardi : 09h-12h30 et 14h-17h
- Mercredi : 09h-12h30
- Jeudi : 09h-12h30 et 14h-17h
- Vendredi : 09h-12h30

Les commissions pourront de nouveau se réunir sous réserve d'en faire la demande préalable auprès de la direction au plus tard 8 jours avant la date retenue.

Situation des personnels

Loreto GUAGLIARDI, Président délégué, propose l'adoption d'un nouveau dispositif RH à compter du lundi 01 Juin 2020 :

Temps plein: Florent FERRADOU et Jérôme COURROUYAN

Mi-temps (autre mi-temps, maintien dans le dispositif de l'activité partielle): Jérôme BOULAIS

Autres personnels : Isabelle BOURGEOIS, Kevin GUINET, Christelle PULON, Julien ROUAUD, maintien dans le dispositif de l'activité partielle

Arrêt de travail longue durée: Alice MARTINS DE ALMEIDA



Les congés d'été du personnel devront être pris avant le lundi 24 août 2020, date à laquelle tous les salariés devraient reprendre leurs activités professionnelles.

Fin des 2 contrats de Service Civique le 30 mai 2020– remerciements à Tom PORTRON et Martin SARRAMIA

Perspective de recrutement de deux nouveaux jeunes dans ce dispositif pour la saison 2020/2021 suivant la proposition fédérale – nombre de contrats sollicités : 2

Le Comité de direction valide ce dispositif RH.

Prochaines réunions :

Bureau : sur convocation

Comité de direction :

- Mercredi 24 Juin 2020 à 18h30
- Samedi 29 août 2020 à 10h

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance à 20h.

Vu le Président, **Claude AUGÉY**

Vu le Président délégué, **Loreto GUAGLIARDI**

DLF/30.05.2020